

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 octobre 2012
(convocation du 15 octobre 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Octobre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme CARTRON Françoise à M. TURON Jean-Pierre jusqu'à 10 h 50
M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick à partir de 11 h 35
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude à partir de 11 h 35
M. OLIVIER Michel à Mme ISTE Michèle
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 10 et à partir de 11 h 40
Mme BALLOT Chantal à M. LABISTE Bernard
M. BOUSQUET Ludovic à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 10 h 00
Mme CAZALET Anne-Marie à M. BRON Jean-Charles
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine
Mme COLLET Brigitte à M. CAZENAVE Charles
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DAVID Yohan à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 11 h 50
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul

M. DUPOUY Alain à M. GAÜZERE Jean-Marc
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 55
Mme FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean
M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 15
M. LOTHAIRE Pierre à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PIAZZA Arielle à Mme DESSERTINE Laurence jusqu'à 10 h 05
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth
M. TRIJOLET Thierry à M. BAUDRY Claude
Mme WALRYCK Anne à Mme BREZILLON Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

**Economie numérique - Contrat de co-développement - Ville de Bordeaux -
Soutien à l'économie numérique et créative - NODE - Subvention de la CUB -
Année 2012 - Décision**

Madame DE FRANCOIS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de ses missions en matière de développement économique, pour lequel le numérique représente des enjeux considérables, la Communauté urbaine est amenée à porter directement certains projets et à en soutenir d'autres, qui contribuent à la dynamique économique locale.

A ce titre, la Communauté urbaine a confirmé dans le contrat de développement conclu avec la Ville de Bordeaux son soutien au projet de création d'un espace de travail collaboratif et d'animation de la filière numérique, appelé le NODE (fiche action 83).

Les lieux de cette nature, aussi appelés « coworking », favorisent en effet la rencontre des acteurs de la filière numérique et l'émergence des projets innovants.

Ainsi, le NODE contribuera à la dynamisation de la filière numérique locale, aux côtés d'autres projets, au premier rang desquels on peut citer le projet de Cité numérique sur le territoire de Bordeaux Euratlantique, à Bègles, dont il sera un élément relais et complémentaire.

Le local concerné se situe dans le quartier Saint Pierre de Bordeaux, Salle de la Renaissance, 12 rue des Fausset, 33000 Bordeaux. Les travaux d'aménagement se sont déroulés entre avril et septembre 2012.

Les usagers du lieu seront les acteurs de la filière numérique : entreprises, associations, étudiants, soit des usagers principalement locaux, même si les usagers nationaux pourront aussi être accueillis lors de leur passage sur notre territoire.

Ces usagers auront une relation contractuelle avec l'association portant la gestion du lieu.

Le NODE sera plus particulièrement dédié aux entreprises individuelles dans les métiers du numérique (développeurs, infographistes, animateurs communautaires, responsables d'audience Internet, chefs de projet, journalistes, salariés itinérants...). Ainsi, ce lieu est bien adapté aux activités de création et de développement de services et produits informatiques ou de contenus sous forme numérique.

Pour un usage du lieu sur une durée supérieure à 3 semaines, l'utilisateur devra participer à l'animation du lieu par une présentation de son projet ou de ses compétences.

L'animation et la gestion du NODE a été confiée à une association professionnelle locale dont les membres sont représentatifs des usagers pressentis. Il s'agit de l'association, Aquinum, membre de l'Alliance numérique (regroupement informel des dirigeants des associations de la filière numérique en Aquitaine). La nature de l'animation porte sur la diffusion, la vulgarisation, la dissémination des pratiques numériques.

Les conditions d'utilisation et animation du lieu seront portées par l'association.

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel pour l'aménagement de cet espace est estimé à 195.990 € HT.

La Communauté urbaine est sollicitée pour un financement à hauteur de 25 %, soit 48 997,50 € HT.

Dépenses	Montant H.T. en €	%	Recettes	Montant H.T. en €	%
Aménagement du lieu	163 910,00	83,63	Communauté urbaine de Bordeaux	48 997,50	25
Réseaux et équipements informatiques	30 080,00	167,37	Conseil général de la Gironde/FDAEC	66 889,63	34,13
			Ville de Bordeaux	80 102,87	40,87
Totaux	195 990,00	100	Totaux	195 990,00	100

Les travaux d'aménagement portent sur la mise en conformité du local (accès aux personnes à mobilité réduite, établissement classé « Code du travail »...), adduction au très haut débit...

L'équipement concerne une installation de visioconférence et des tableaux numériques.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier l'article L.5215-26,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE le NODE fait partie des initiatives du territoire contribuant à la dynamisation de la filière économique numérique, dans une perspective de

complémentarité et d'émulation avec la future Cité numérique de Bègles, en cohérence avec le Schéma Directeur Métropolitain de Développement Économique.

DECIDE

Article 1 : D'attribuer une subvention de 48.997,50€ HT à la Mairie de Bordeaux pour l'aménagement et l'équipement de l'espace de travail collaboratif et d'animation autour du Numérique nommé Node.

Article 2 : La dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 204, article 2041412, fonction 8162, programme GF01, CRB BE00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 octobre 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
15 NOVEMBRE 2012**

PUBLIÉ LE : 15 NOVEMBRE 2012

Mme. BÉATRICE DE FRANCOIS